FSD
FRANCE

RAPPORT ANNUEL 2020

www.fsdfrance.fr

RAPPORT ANNUEL 2020

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION FSD FRANCE 3

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT 5

PROGRAMMES 7

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE 14

RAPPORT FINANCIER 20

L'ÉQUIPE FSD FRANCE 33

HISTORIQUE PAR PROGRAMME 35

COORDONNÉES

Association FSD France
Athéna 1 Archamps Technopole
72 rue Georges de Mestral
74160 ARCHAMPS, France

+33 4 50 87 60 50
info@fsdfrance.fr
www.fsdfrance.fr

RÉSEAUX SOCIAUX

@FSDFrance.fr

FSD France

RAPPORT ANNUEL 2020

L'ASSOCIATION FSD FRANCE

L'ASSOCIATION FSD FRANCE

L'association FSD France œuvre pour un avenir plus sûr pour les populations touchées par les conflits armés et l'instabilité. Ses activités principales sont la lutte contre les mines antipersonnel et les munitions non-explosées et le soutien à des processus de paix.

Basée à Archamps (Haute-Savoie), l'organisation est apolitique, sans but lucratif et reconnue comme œuvre d'intérêt général. Son statut d'association est régi par la loi 1901.

FSD France a été fondée en 2008 par des professionnels de la lutte antimines et de l'action humanitaire. Son spectre d'activités s'est depuis élargi mais son ambition originelle est restée intacte : apporter de l'aide concrète sur le terrain, là où la population civile est menacée par les conflits en cours ou les vestiges de guerres du passé. Au cours des 12 dernières années, FSD France a mené des opérations dans cinq pays: Liban, Angola, Philippines, République centrafricaine et Tchad.

L'association FSD France fonctionne sur la base d'un accord de coopération avec la Fondation suisse de déminage (FSD), une ONG humanitaire basée à Genève (Suisse), qui met en œuvre ses projets sur le terrain.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Chères membres, chers membres,

L'année 2020 a été pénible pour tous, en particulier pour les populations déjà lourdement impactées par la guerre et l'instabilité. Problèmes de santé, inquiétude pour les proches, incertitudes quant au futur, restrictions de déplacements... Ces difficultés ont pris une ampleur dramatique pour ceux dont le quotidien était déjà fragilisé par la précarité et l'insécurité.

Pour les professionnels de l'humanitaire, cette année a également présenté de nombreux défis. À FSD France, certains programmes ont connu des ralentissements ou des suspensions temporaires, selon les différentes phases de l'épidémie.

Un certain nombre d'activités ont dû être adaptées pour respecter les limitations liées à la lutte anti-Covid 19. Les responsables des projets de sensibilisaton aux risques des mines ont par exemple du faire preuve de créativité pour continuer à rentrer en contact avec les populations affectées tout en respectant les règles de distanciation sociale.

Malgré ces obstacles, FSD France a poursuivi avec entrain ses activités de lutte antimines et de promotion de la paix au Tchad, en République centrafricaine et aux Philippines. Dans ces deux derniers contextes, l'engagement de la FSD s'est même étendu, grâce au soutien renouvelé de l'Union européenne.

Au siège de FSD France, un mouvement vers un renforcement du volet communication et recherche de fonds s'est armorcé. FSD France travaille actuellement à construire des bases solides pour garantir la pérennité de ses projets de lutte antimines et de soutien à la paix, et pour répondre au mieux aux besoins des populations dans les zones où l'organisation est déployée.

Je remercie chaleureusement l'ensemble de notre personnel au Tchad, aux Phillippines et République centrafricaine pour leur engagement sans faille et leur professionnalisme dans ce contexte d'adversité. Mes pensées vont en particulier à ceux qui ont été touchés directement ou indirectement par la pandémie, et ceux dont la vie familiale s'est vue bouleversée pendant ces derniers mois. Certains collaborateurs internationaux se sont en effet retrouvés bloqués sur le terrain et n'ont pas vu leur famille pendant plus d'un an.

Je remercie également nos donateurs, sans qui nos activités humanitaires dans ces contextes complexes et délicats seraient tout simplement impossibles.

Hansjörg Eberle
Président de FSD France

RAPPORT ANNUEL 2020

PROGRAMMES 2020

PROGRAMMES/

PHILIPPINES

DÉMINAGE

SENSIBILISATION

SOUTIEN AU PROCESSUS DE PAIX

111 villages

potentiellement contaminés ont été inspectés par la FSD

227 700 personnes

ont été touchées par la campagne de prévention en ligne lancée par la FSD sur Facebook

L'île de Mindanao, au sud des Philippines, connaît depuis des décennies un conflit d'intensité variable entre différents groupes rebelles et le gouvernement philippin. Chaque période de combats a laissé derrière elle son lot de munitions non explosées ou abandonnées, mettant en danger la vie des populations de la région. A la suite d'un certain nombre d'accords de paix signés avec les deux principaux groupes rebelles et le gouvernement, l'évolution vers l'automie de la région s'est accélérée. Dans ce contexte, la FSD a été encouragée à élaborer un programme de lutte antimines impliquant une collaboration des parties au processus de paix, afin de retisser un lien de confiance entre elles tout en décontaminant la région.

En 2019, après plus de 50 ans de conflit et suite à un référendum, la partie musulmane de l'île de Mindanao a obtenu son autonomie et est officiellement devenue la Région autonome de Bangsamoro en Mindanao musulmane. Présente dans le pays depuis 2005, la FSD a continué d'appuyer le processus de paix dans cette région tout au long de l'année 2020 via différentes activités de lutte antimines.

Le projet de sensibilisation au danger des mines a continué, avec plus de 13'400 personnes ayant participé à des sessions tenues dans les écoles et les villages. En raison des restrictions liées à la pandémie de Covid-19, la FSD a en outre lancé ses premières campagnes majeures de sensibilisation en ligne via le réseau social Facebook. Plus de 220 000 personnes supplémentaires ont été touchées par ce biais.

La FSD est également chargée de conduire des enquêtes dans des localités soupçonnées d'être contaminées par des munitions non-explosées ou des engins explosifs artisanaux. Ceux-ci sont de plus en plus courants depuis quelques années et reproduisent les technologies rencontrées en Irak ou en Syrie. La FSD a inspecté 111 villages en 2020 et, lorsque la présence d'engins explosifs a été confirmée, a facilité l'intervention des forces armées philippines pour leur neutralisation.

Outre ces enquêtes, la FSD joue *de facto* le rôle de centre d'action antimines dans la Région autonome de Bangsamoro en Mindanao musulmane. Elle fournit des conseils et une assistance technique aux autorités locales pour les aider à planifier et à hiérarchiser les tâches de lutte antimines, et conserve toutes les données sur les zones contaminées, les incidents et les interventions de déminage dans une base de données cartographique. Enfin, dans la mesure du possible, elle coordonne l'assistance aux victimes par l'intermédiaire d'organisations telles que le CICR.

A terme, l'objectif est que la Région autonome de Bangsamoro en Mindanao musulmane dispose de son propre centre d'action antimines afin de coordonner la localisation et l'élimination des engins explosifs par les différentes organisations de déminage présentes dans la région. Dans cette perspective et en partenariat avec l'ONG locale Philippines Campaign to Ban Landmines, la FSD aura pour tâche de passer le flambeau à cette nouvelle entité.

En décembre 2020, la FSD a reçu une nouvelle subvention lui permettant de poursuivre son travail de soutien à la paix dans la région jusqu'à fin 2022.

Le programme de la FSD aux Philippines est soutenu par l'Union européenne

Les sessions de sensibilisation aux dangers des mines ont dû être adaptées en raison des règles de distanciation sociale liées à la pandémie de Covid-19.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

SOUTIEN AU PROCESSUS DE PAIX

23 bâtiments

pour loger les forces armées ont été construits ou réhabilités à Bouar

20 entreprises

centrafricaines ont été contractées par la FSD pour les travaux

Marquée par des décennies de violence et de troubles politiques, la République centrafricaine est retombée dans la guerre civile début 2013. Un centrafricain sur quatre a dû fuir son foyer. La pauvreté est endémique et la majorité de la population n'a pas accès aux services essentiels. En 2019, l'État centrafricain a signé un accord de paix avec les principaux groupes rebelles du pays. L'objectif est maintenant de rétablir l'autorité de l'État dans tout le pays afin de garantir sécurité et stabilité à la population. La FSD participe à ces efforts de paix via différents projets.

Malgré la signature d'un accord de paix en février 2019 entre le gouvernement centrafricain et les 14 principaux groupes armés du pays, plus de la moitié du territoire échappe encore au contrôle de l'État. Afin de stabiliser l'ensemble du pays, permettre le retour des déplacés et relancer l'économie locale, un processus de réforme du secteur de sécurité et de démobilisation, démilitarisation et réintégration a été lancé, avec l'appui de l'Union européenne.

Dans ce contexte, la FSD a été mandatée pour apporter un appui logistique au déploiement des forces armées à travers le pays. Il s'agit notamment de la construction et de l'entretien de plusieurs camps qui permet-

tront d'assurer la présence des forces armées étatiques dans toute la République centrafricaine, dans l'objectif d'une paix durable.

En 2020, la FSD a finalisé la réhabilitation du camp de Bouar, au nord-ouest du pays, où les forces de sécurité centrafricaines sont désormais installées. Bouar, seconde ville du pays, est située sur la route reliant le Cameroun à Bangui, la capitale. Assurer le contrôle de l'État dans cette zone est donc crucial pour garantir l'approvisionnement en denrées alimentaires et en biens de première nécessité en République centrafricaine. Une vingtaine d'entreprises locales, ainsi que des jeunes en formation dans le cadre de la Jeunesse pionnière nationale, ont été associés aux travaux de la FSD. La confection de petit mobilier, de linge de lit et de masques de protection a été confiée à plusieurs organisations locales dont l'association des femmes rurales de Bouar et le centre Londo Mo louti, qui aide à la réinsertion de jeunes femmes isolées ou victimes de conflits familiaux.

Une vingtaine d'entreprises locales ainsi que des jeunes en formation ont été associés aux travaux de réhabilitation de la FSD à Bouar.

Des projets similaires ont été initiés dans les villes de Paoua et N'dele.

En octobre 2020, un autre projet a été entamé, visant le désarmement et la réinsertion de plusieurs milliers d'anciens combattants provenant de différents groupes rebelles. L'accord de paix de 2019 prévoyait en effet la création d'unités de patrouilles mixtes non-armées destinées à surveiller les couloirs de transhumance et les gisements miniers. La FSD est chargée de la construction de camps permettant le déploiement de ces « Unités spéciales mixtes de sécurité » à travers le pays, ainsi que de faciliter le paiement de leurs allocations mensuelles provenant de l'Union africaine. Un prototype de logiciel de traçage des paiements via un contrôle des données biométriques est en cours d'expérimentation.

Dans la capitale Bangui, la FSD a continué à renforcer les capacités administratives et logistiques du ministère de la défense centrafricain afin de soutenir effacement le déploiement global des forces armées dans le pays. L'organisation a en outre réhabilité le Camp Kassai à Bangui, dédié à la réinsertion d'ex-combattants dans la vie civile.

En parallèle, la FSD souhaite profiter de sa présence dans différentes régions du pays pour mener à bien des activités de soutien aux communautés vulnérables. Des mesures visant à créer des emplois, à améliorer l'accès à l'eau potable et à promouvoir l'autonomisation des femmes sont notamment prévues.

Le programme de la FSD en République centrafricaine est soutenu par l'Union européenne et par différentes fondations privées.

PROGRAMMES/

TCHAD

RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS
NATIONALES

©GWENN DUBOURTHOUMIEU / CONSORTIUM PRODECO

4 ONG
travaillent en consortium

80 km²
de terrain sont encore
contaminés par les mines

Le Tchad est l'un des pays les plus touchés par les mines et les restes explosifs de guerre en Afrique subsaharienne. Cette contamination date principalement du conflit avec la Libye entre 1978 et 1987 et de plusieurs guerres civiles. Plus de 3'100 personnes ont été blessées ou tuées dans des explosions accidentelles à ce jour. Les communautés nomades et les éleveurs de chameaux sont particulièrement menacés, risquant leur vie lorsqu'ils doivent traverser des zones contaminées. La FSD travaille depuis 2017 au Tchad dans le cadre d'un projet de consortium financé par l'Union européenne, intitulé PRODECO.

L'équipe de la FSD à N'Djamena a pour mission de soutenir l'autorité tchadienne responsable de la lutte contre les mines. Les experts de la FSD aident celle-ci à élaborer une stratégie de déminage efficace, ainsi qu'à mettre en place les mesures administratives, techniques et de gestion de l'information nécessaires pour faire de cette stratégie une réalité.

Les autres partenaires du consortium financé par l'Union européenne sont l'ONG locale SECADEV, qui s'occupe de l'assistance aux victimes de mines, et les ONG Mines Advisory Group et Humanity & Inclusion, responsables du déminage et de l'éducation aux risques des mines.

En 2020, la FSD a terminé la réhabilitation du siège du Haut-commissariat national au déminage tchadien (HCND) ainsi que l'installation de matériel informatique. Le personnel du HCND a également été formé à l'utilisation de ce matériel et un site internet dédié est en cours de finalisation.

Les experts de la FSD ont continué à travailler à la mise à jour de la base de données recensant les zones contaminées et les rapports d'actions de déminage dans le pays. Le personnel tchadien du HCND a démontré une bonne maîtrise dans l'utilisation de cette base de données. En fin d'année, plusieurs missions de terrain, notamment dans l'Ennedi Ouest et le Bourkou, ont été menées afin de soutenir les autorités nationales dans la vérification du statut de certaines zones douteuses et dans le suivi des opérations de déminage en cours.

La FSD s'est également engagée dans la formation et le coaching de la cellule d'intervention rapide de déminage nouvellement créée au sein du HCND. Une formation de mise à niveau a été dispensée en décembre 2020, consacrée à un examen général du type de munitions habituellement trouvées sur le territoire tchadien ou susceptibles d'être trouvées, ainsi qu'à un rappel des principes de destruction des engins explosifs. La deuxième phase de la formation a été consacrée à des exercices pratiques dans un stade proche du siège du HCND. Le module comprenait des techniques de base sur l'approche des munitions isolées et l'examen du déminage manuel avec détecteur.

Les membres de la cellule d'intervention rapide se sont en outre exercées à l'éducation au danger des mines en donnant deux séances de sensibilisation dans des classes primaires d'une école voisine. La formation s'est terminée par un test individuel combinant les différentes techniques revues au cours de la semaine.

Le programme de la FSD au Tchad est soutenu par l'Union européenne.

©GWENN DUBOURTHOUMIEU / CONSORTIUM PRODECO

La FSD a continué à soutenir les autorités tchadiennes dans la mise à jour de la base de données recensant les zones contaminées par les mines.

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

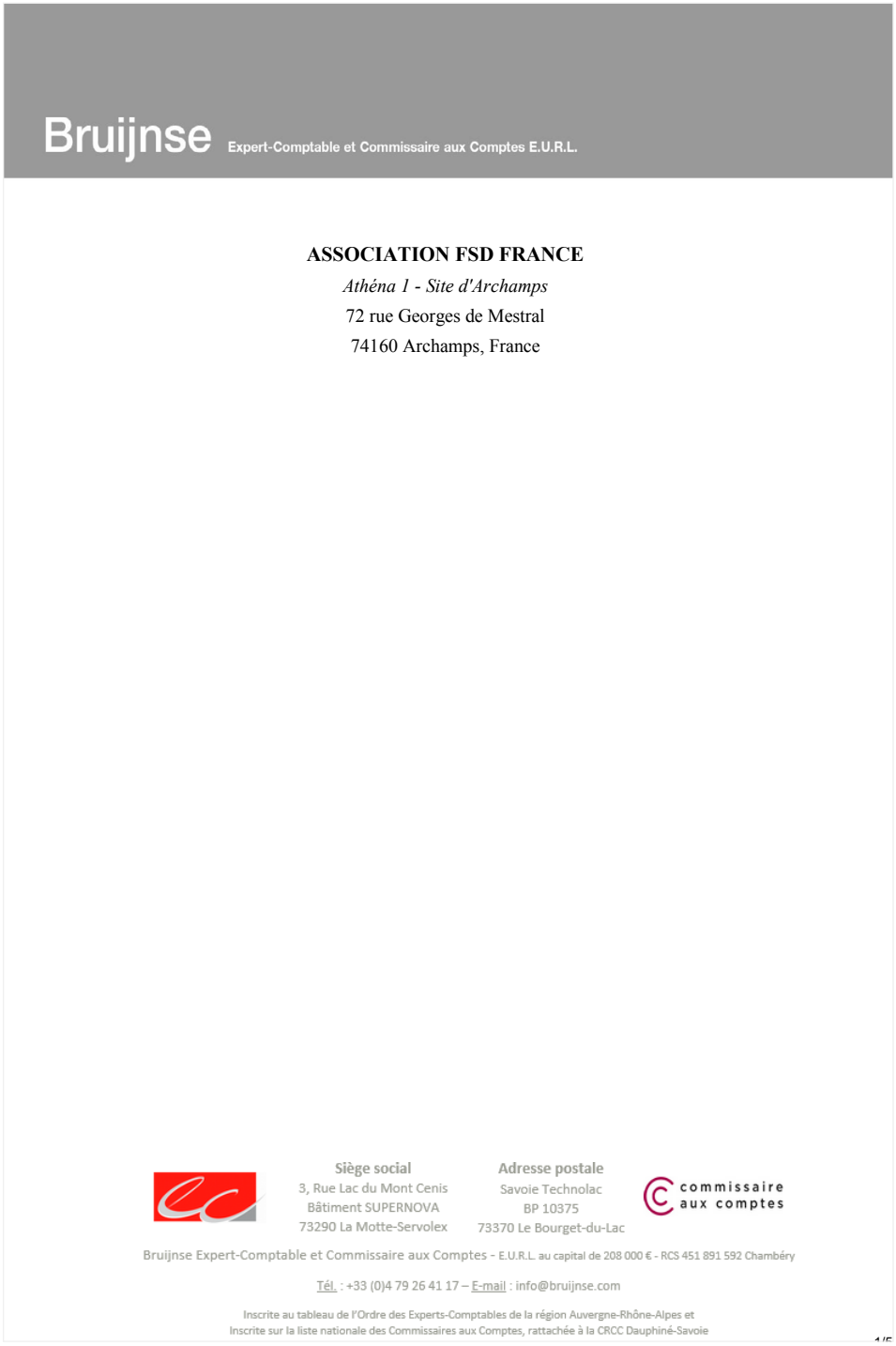

Bruijnse Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes E.U.R.L.

ASSOCIATION FSD FRANCE

Athéna 1 - Site d'Archamps

72 rue Georges de Mestral

74160 Archamps, France

Siège social
3, Rue Lac du Mont Cenis
Bâtiment SUPERNOVA
73290 La Motte-Servolex

Adresse postale
Savoie Technolac
BP 10375
73370 Le Bourget-du-Lac

commissaire aux comptes

Bruijnse Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes - E.U.R.L. au capital de 208 000 € - RCS 451 891 592 Chambéry

Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 – E-mail : info@bruijnse.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes et
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

Bruijnse Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes E.U.R.L.

ASSOCIATION FSD FRANCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de l'association FSD FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FSD FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Siège social
3, Rue Lac du Mont Cenis
Bâtiment SUPERNOVA
73290 La Motte-Servolex

Adresse postale
Savoie Technolac
BP 10375
73370 Le Bourget-du-Lac

commissaire aux comptes

Bruijnse Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes - E.U.R.L. au capital de 208 000 € - RCS 451 891 592 Chambéry

Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 – E-mail : info@bruijnse.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes et
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

2/5

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications prévues par les textes légaux et réglementaires.

Le rapport moral ne nous ayant pas été communiqué, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

Siège social
3, Rue Lac du Mont Cenis
Bâtiment SUPERNOVA
73290 La Motte-Servolex

Adresse postale
Savoie Technolac
BP 10375
73370 Le Bourget-du-Lac

commissaire aux comptes

Bruijnse Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes - E.U.R.L. au capital de 208 000 € - RCS 451 891 592 Chambéry

Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 – E-mail : info@bruijnse.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes et
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels de l'association ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

Siège social
3, Rue Lac du Mont Cenis
Bâtiment SUPERNOVA
73290 La Motte-Servolex

Adresse postale
Savoie Technolac
BP 10375
73370 Le Bourget-du-Lac

commissaire aux comptes

Bruijnse Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes - E.U.R.L. au capital de 208 000 € - RCS 451 891 592 Chambéry

Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 – E-mail : info@bruijnse.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes et
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte-Servolex, le 16 avril 2021.

Le Commissaire aux Comptes,
BRUIJNSE EXPERT-COMPTABLE ET
COMMISSAIRE AUX COMPTES SARL.

Signé électroniquement le 16/04/2021 par
Antoine Bruijnse

Bruijnse

Représentée par Antoine BRUIJNSE,
Commissaire aux Comptes et co-gérant.

Siège social
3, Rue Lac du Mont Cenis
Bâtiment SUPERNOVA
73290 La Motte-Servolex

Adresse postale
Savoie Technolac
BP 10375
73370 Le Bourget-du-Lac

commissaire aux comptes

Bruijnse Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes - E.U.R.L. au capital de 208 000 € - RCS 451 891 592 Chambéry

Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 – E-mail : info@bruijnse.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes et
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

RAPPORT FINANCIER 2020

BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	649 751		649 751	152 802
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	12 347 004		12 347 004	1 550 282
Charges constatées d'avance				
Total II	**12 996 755**		**12 996 755**	**1 703 084**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations (				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**12 996 755**		**12 996 755**	**1 703 084**

BILAN

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consomptibles		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	264 935	241 833
Excédent ou déficit de l'exercice	**69 292**	**23 102**
Situation nette (sous-total)	**334 227**	**264 935**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	**334 227**	**264 935**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	12 436 835	905 754
Total II	**12 436 835**	**905 754**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	210 234	526 072
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 285	6 044
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	116	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 058	279
Produits constatés d'avance		
Total IV	**225 693**	**532 395**
Ecarts de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**12 996 755**	**1 703 084**

COMPTE DE RÉSULTAT

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	30	30
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations services		
Produits de tiers financeurs	**17 192 305**	**754 812**
Concours publics et subventions d'exploitation	17 192 305	754 812
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Contributions financières		
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges		
Utilisation des fonds dédiés	905 754	4 370 608
Autres produits		
Total I	**18 098 089**	**5 125 450**
CHARGESD'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes	4 912 504	3 615 271
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	391 258	298 576
Charges sociales	265 541	227 762
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	12 436 835	905 754
Autres charges	370 360	276 041
Total II	**18 376 497**	**5 323 404**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-278 408**	**-197 955**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	370 360	276 041
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilées	26	287
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	10 614	11 943
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement		
Total III	**381 000**	**288 272**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assililées		
Différences négatives de change	33 263	15 985
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement		
Total IV	**33 263**	**15 985**
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**347 737**	**272 287**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**69 329**	**74 333**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		

COMPTE DE RÉSULTAT

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises provisions, dép., et transferts de charge		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	34	7
Sur opérations en capital		51 224
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions	2	
Total VI	**36**	**51 231**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**-36**	**-51 231**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	**18 479 089**	**5 413 722**
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	**18 409 797**	**5 390 620**
EXCEDENT OU DEFICIT	**69 292**	**23 102**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXES AU RAPPORT FINANCIER

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'association applique le règlement ANC 2018-06

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 649 751 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	649 751	649 751	
Charges constatées d'avance			
Total	**649 751**	**649 751**	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	543 669
Total	**543 669**

NOTES SUR LE BILAN

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	241 833	23 102		264 935
Résultat de l'exercice	23 102	69 292		69 292
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs	905 754	11 531 081		12 436 835
Total fonds associatifs	**1 170 689**	**11 623 475**		**12 771 062**

NOTES SUR LE BILAN

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 225 693 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d' 1 an	Echéances à plus d' 1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**	210 234	210 234		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 285	9 285		
Dettes fiscales et sociales	116	116		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 058	6 058		
Produits constatés d'avance				
Total	**225 693**	**225 693**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(**) Dettes envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fourniss factures non parvenues ach	9 285
Divers - charges à payer	6 058

AUTRES INFORMATIONS

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Aucune contribution volontaire en nature au titre de l'exercice 2020.

INFORMATIONS RELATIVE A LA CRISE SANITAIRE COVID19 :
Tout le personnel du siège de FSD france ainsi que le personnel de l' unité de soutien financier et administratif à Manille aux Philippines travaille depuis leur domicile depuis le début de la crise Covid-19.
La continuité des projets n'est pas mise ne questions par les bailleurs de fond.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS 2020

Variation des Fonds dédiés issue de :	A l'ouverture de l' Exercice			Reports	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
	Montant Global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l' ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l' ANC 2018-06		Montant Global	dont remboursements		Montant Global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention Exploitation Organismes									
Projet									
CA1600			198 395,66		198 395,66				
CA1700			707 358,15	374 843,36	707 358,15			374 843,36	
CA1800				8 491 020,69				8 491 020,69	0,00
CA1900				2 628 987,70				2 628 987,70	0,00
PH1910				941 983,06				941 983,06	0,00
TOTAL	0,00	0,00	905 753,81	12 436 834,81	905 753,81	0,00	0,00	12 436 834,81	0,00

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES SUBVENTIONS

TABLEAU DE SYNTHESE DES SUBVENTIONS

Code Subvention interne	TD130000/CHAD/EC	PH140000/Mindanao/EC	PH191000/Mindanao/EC	CA160000/CAR/EC	CA170000/CAR/EC	CA180000/CAR/EC	CA190000/CAR/EC
Objet de la subvention	Appui au déminage, au développement et à la protection sociale des personnes vulnérables (PRODECO)	Mine Action Support to Strengthen Peace and Stability in Mindanao.	Mine Action for Trust and Normalisation in Bangsamoro	Soutenir a Bouar, dans le nord-ouest du pays, la mise en œuvre du concept d'Armee de Garnison	Renforcement des capacités de gestion administrative et logistique des Forces Armées Centrafricaines en soutien à la mise en oeuvre du concept d'armée de garnison.	Support to the Special Mixed Security Units (USMS) in the Central African Republic	Soutenir à Bouar, dans le nord-ouest du pays, la mise en oeuvre du concept d'Armée de Garnison (Phase II)
Code Subvention	T05-EUTF-SAH-TD-06-01	ICSP/2018/398-196	ACA/2020/418-647	ICSP/2018/401-483	IFS/2018/401-558	FED/2020/415-114	IcSP/2020/418-431
Période Subvention	12 Septembre 2017 au 11 septembre 2021 (48 mois)	1er Aout 2018 - 31 Juillet 2020 (24 mois)	01 Décembre 2020 - 30 Novembre 2022 (24 mois)	29 Octobre 2018 - 27 Avril 2020 (18 mois)	6 Décembre 2018 - 5 Décembre 2021 (36 mois)	01 Juillet 2020 - 31 Juillet 2022 (25 mois)	01 September 2020 - 30 November 2021 (15 mois)
Extention contrat		01 Aout 2020 - 30 November 2020 (4 mois)		28 Avril 2020 - 27 Décembre 2020 (3 mois opération; 5 mois suspendu du 25 Juillet au 20 Décembre 2020)			
Montant Subvention contractuel	EUR 22,750,000 (Consortium Budget) **EUR 3,154,147** accordé à FSD France.	EUR 1,500,000	EUR 2,000,000	EUR 4,200,000	EUR 3,250,000	EUR 15,534,118.12	EUR 3,500,000
1er pre-financement	EUR 1,022,242.00 (reçu le 27.02.18)	EUR 832,809.03 (reçu le 24.08.18)	EUR 993,365.18 (reçu le 03.12.20)	EUR 2,736,134.75 (reçu le 03.12.18)	EUR 1,237,115.58 (reçu le 27.12.18)	EUR 9,343,442.73 (reçu le 20.07.20)	EUR 3,068,083.00 (reçu le 25.11.20)
Préfinancement supplémentaire (sous réserve des dispositions de l'annexe II)	EUR 630,186.00 (reçu le 17.02.19) EUR 664,988.32 (reçu le 26.06.20) EUR 521,315.98	EUR 517,190.97 (reçu le 22.01.20)	EUR 806,634.82	EUR 1,043,865.25 (reçu le 14.04.20)	EUR 942,130.96 (reçu le 17.02.20) EUR 522,271.71	EUR 4,437,263.58	EUR 81,917.00
Paiement final sous réserve des dispositions de l'annexe II)	EUR 315,414.70	EUR 150,000.00	EUR 200,000.00	EUR 420,000.00	EUR 548,301.75	EUR 1,553,411.81	EUR 350,000.00
=> Subvention à recevoir	544,37 €	123 124,27 €		420 000,00 €			
=> Subvention perçue d' avance			941 983,06 €		374 843,36 €	8 491 020,69 €	2 528 987,70 €

L'ÉQUIPE FSD FRANCE

L'ÉQUIPE FSD FRANCE

BUREAU

Hansjörg Eberle, président
Benedikt Truniger, vice-président
Friedrich Meyer, membre

ORGANE DE RÉVISION

Bruijnse Expert-Comptable & Commissaire aux Comptes EURL

PERSONNEL SIÈGE

Matthew Wilson, Chef des opérations
Alexandra Brutsch, Cheffe de la communication
Qi Liu, Stagiaire communication
Sina Warncke, Stagiaire fundraising et communication
Vidya Vanniasingam, Assistante communication
Yujing Wang, Stagiaire communication

PHILIPPINES

Abu Al-Hamid, Abutazil Sittie Fairodz, Adil Datu Sofeier, Alviar Purificacion, Bagundang Namra, Daag Rex, Datumanong Monah- Alim, Datumanong Pendatun, Degay Merlene, Ebus Fairuss, Edzla Moctar, Gandawali Akmad, Guiaman, Jr/ Pasila, Labajo Arsenio, Maidumama Thong, Musa Akmad, Romasanta Sonny, Sablani Suhaima, Usman Joselito

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Abdon Romaric Bayani Ii Yaira Tounametouya, Chantal Le Berre, Christophe Brun, Christophe Roy, Corine Alda Audrey Enza-Yagaza, Cyrille Herlin Gounfio, Dimitri Dila-Lem Oundoundo, Edgard Nekpi, Edgard Chamberlain Tro, Eracley Ndouba, Gabin-Fernand Mbawa-Yetikoua, Gaetan Victorien Ngazo, Gerald Hubert Ludet, Gnonhounou Romain Kpochan, Guy Bertin Djangoa, Jack Eugene Andre Pierquin, Jean-Louis Delaite, Jean-Marie Marcel Andre Richard, Jerry Didier Loris Finoura Tokpo, Mamadou Aoudou, Maurice Le Grand Bengonda Mondele, Médard Roselin Doanzoyen, Otanko Bangui Gomackoko, Polycarpe Habib Kaye Kolengue, Prince Alfred Patyanga Tita Mapati, Saints Verront Zoundin, Simon Gondo Koye, Simplice Cherubin Namkoïsse, Soleil Yanibada Ndintana, Stephanie Fabienne Natacha Roy, Trotsky Wildor Dongopandji, Vincent Nocks-Knokou, Vivien Junior Gamana, Xavier Pierre Hugenel

TCHAD

Bichara Hassan Hassan, Boulama Boubakary Al-hadji, Eugenio Balsini, Fassia Sarah Baykam, Olivier Richard Shu, Oumar Mahamat Hassan, Rodney Allah-Asra Nan-As-Guer, Sylvie Achta Rayamta

HISTORIQUE DES PROGRAMMES

HISTORIQUE DES PROGRAMMES

PAYS	DURÉE	PROGRAMME	BUDGET (€)
ANGOLA	18.01.11 - 05.11.16	Expertise IMSMA pour le système de gestion des données liées à la lutte contre les mines	287'760
LIBAN	01.09.10 - 31.05.12	Déminage de sous-munitions au sud du pays	989'539
	15.02.08 - 31.12.08		650'000
PHILIPPINES	01.12.20 - 30.11.22	Action antimines. Appui visant à renforcer la paix et la stabilité dans le Bangsamoro	2'139'558
	01.08.18 - 30.11.20		1'500'000
	01.05.17 - 31.07.18		1'000'000
	01.09.15 - 30.04.17		1'350'000
	01.01.14 - 31.08.15		875'000
	01.11.12 - 31.12.13		552'098
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	01.09.20 - 30.11.21	Soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison à Bouar, dans le nord-ouest du pays (phase II)	3'500'000
	01.07.20 - 31.07.22	Soutien aux Unités spéciales mixtes de sécurité (USMS)	15'534'118
	06.12.18 - 05.12.21	Renforcement des capacités de gestion administrative et logistique des forces armées centrafricaines en soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison	3'250'000
	29.10.18 - 27.12.20	Soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison à Bouar, dans le nord-ouest du pays	4'200'000
	16.01.17 - 15.09.18	Appui au Ministère de la défense centrafricaine dans sa capacité d'organisation et d'administration en vue de permettre le contrôle civil sur le secteur de la défense	3'200'000
	16.06.15 - 15.12.16		1'498'450
TCHAD	12.09.17 - 11.09.21	Soutien à l'autorité tchadienne responsable de la lutte antimines dans le cadre du consortium PRODECO	3'154'147

RÉSEAUX SOCIAUX

@FSDFrance.fr

FSD France

ÉDITION
Alexandra Brutsch
@ 2021 FSD

CRÉDITS PHOTO
Alexandre Streuli,
alexandre-streuli.com

GRAPHISME
Polychrome
polychrome.ch

www.fsdfrance.fr